

Paris, le mercredi 14 oct. 2020

HOPITAL DE FOUGERES
MME PATIN GHISLAINE
133 RUE DE LA FORET
35300 FOUGERES

**Lettre Avenant aux Conditions particulières
Du contrat n° 35J20201**

Article 1 : Date d'effet

La présente lettre avenant prend effet le 1er janvier 2021.

Les dispositions susmentionnées suivent le sort du Contrat collectif référencé ci-dessus qui reste maintenu dans toutes ses autres dispositions.

Article 2 : Prestations garanties

Les tableaux descriptifs de garanties joints remplacent les tableaux intégrés au Contrat. Ces tableaux descriptifs valent également actualisation des tableaux de la notice d'information.

Article 3 : Cotisations

L'article afférent du Contrat collectif est modifié comme suit :

En contrepartie des garanties, la cotisation mensuelle 2021 s'élèvera à :

Produit: PXSAP00494

Type de population: Actif

Régime: Régime Général

Ventilation	Cotisations mensuelles TTC	Dont taxes (*)
Enfant (Gratuité au 3ème enfant)	35,62 €	13,27 %
Adulte de 29 ans et -	36,78 €	13,27 %
Adulte de 30 à 39 ans	38,67 €	13,27 %
Adulte de 40 à 59 ans	62,12 €	13,27 %
Adulte de 60 à 69 ans	65,88 €	13,27 %
Adulte de 70 ans et +	68,32 €	13,27 %

(*) comprend la Taxe de Solidarité Additionnelle modifiée sur la base du taux en vigueur.

Stéphane Le Ray
Directeur Souscription collective

